

Soulignons l'engagement de notre communauté d'affaires

Rapport annuel 2022-2023



la Chambre de commerce
du Montréal métropolitain

3	MOT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION
5	MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
6	LA CHAMBRE EN BREF
8	NOTRE COMMUNAUTÉ
10	FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE
11	MOMENTS FORTS
16	NOS PUBLICATIONS
18	NOS PRISES DE POSITION
20	J'AIME TRAVAILLER AU CENTRE-VILLE
26	SERVICES ACCLR
27	ACCLR – INTERNATIONAL
30	ACCLR – CROISSANCE
32	ACCLR – TALENTS
33	MONTRÉAL RELÈVE
34	CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022-2023
35	ÉTATS FINANCIERS

Michel Leblanc

Président et chef de la direction



En 2022-2023, l'économie du Québec a encore une fois fait la preuve de sa robustesse, notamment grâce au dynamisme de la métropole, qui continue de jouer son rôle de locomotive économique.

Malgré tout, nous vivons présentement un ralentissement économique. L'inflation, la pénurie de main-d'œuvre, la fluidité des déplacements et les enjeux liés aux chaînes d'approvisionnement continuent entre autres de préoccuper les entreprises. Fidèle à son habitude, la Chambre est intervenue auprès des décideurs et des médias dans l'ensemble des dossiers stratégiques pour le milieu des affaires.

Pour affronter les défis, nous avons misé sur l'une des plus grandes forces de la Chambre : son incomparable capacité de mobilisation. Qu'il s'agisse de poursuivre nos efforts pour la revitalisation du centre-ville ou de lancer une nouvelle grande initiative pour le virage vert des entreprises en milieu urbain, nous continuons de réunir toutes les forces vives de la métropole pour répondre aux enjeux urgents.

Une Chambre au cœur des enjeux de l'heure

Au moyen de sondages, de mémoires, d'événements, de la participation aux consultations parlementaires et d'interventions dans les médias, la Chambre a encore cette année mobilisé ses ressources avec dynamisme pour porter la voix du milieu des affaires et faire valoir ses préoccupations auprès des décideurs.

La Chambre se fait un devoir d'être en première ligne pour contribuer à la recherche de solutions aux défis majeurs de son temps. C'est dans cet esprit que nous avons annoncé, en collaboration avec BMO, le lancement de l'initiative ConVERTgence, une plateforme d'accélération du virage vert des entreprises en milieu

urbain. Dans la prochaine année, nous déploierons de nouveaux services, outils et plans d'action qui viseront à accompagner concrètement les entreprises dans leur transition vers la carboneutralité. Les entreprises de la métropole nous le disent, elles sont prêtes et motivées à faire ce pas, mais elles auront besoin d'aide.

Dans les derniers mois, la Chambre a également poursuivi son rôle de premier plan dans la revitalisation du centre-ville. Nous avons continué à sonder les employeurs et les travailleurs, à discuter des meilleures pratiques face à la nouvelle réalité de l'organisation du travail et à trouver des solutions aux freins au retour au bureau. C'est dans ce contexte qu'a été dévoilée notre étude Blocage minimum sur la gestion des chantiers à Montréal. Cette intervention a été un moment charnière de l'année. Avec une analyse innovante et des données percutantes sur les entraves au centre-ville, l'étude a connu un retentissement médiatique et politique exceptionnel. Nos recommandations ont été entendues par les trois ordres de gouvernement et ont activement contribué à faire avancer les choses. Malgré tout, il reste du travail à faire et nous continuerons d'être actifs sur ce dossier au cours de la prochaine année.

Nous avons également poursuivi notre engagement de longue date pour la protection et la promotion du français dans la métropole. C'est avec grand plaisir que nous avons annoncé en juin dernier le retour de l'un de nos programmes phares, J'apprends le français. Nous sommes aussi fiers d'avoir contribué au dialogue constructif sur cet enjeu, alors que Ginette Petitpas Taylor, ministre des Langues officielles du Canada, et Jean-François Roberge, ministre de la Langue française du Québec, se sont réunis à notre tribune à l'occasion d'une conversation historique sur le français.

Un milieu des affaires tourné vers l'international

Dès le début de l'invasion russe, la Chambre s'est mobilisée en soutien à l'Ukraine. Cette année, nous sommes fiers d'avoir poursuivi cet engagement. Au cœur de l'été 2022, nous avons eu la chance d'assister à un échange poignant entre l'honorable Mélanie Joly, ministre des Affaires étrangères du Canada, et Annalena Baerbock, ministre des Affaires étrangères de l'Allemagne. Le Salon de l'emploi que nous avons organisé en mars dernier a enfin permis de mettre en lien plus de 400 ressortissantes et ressortissants ukrainiens en recherche d'emploi avec 40 organisations et entreprises montréalaises.

En parallèle, la Chambre a poursuivi son engagement à accompagner les entreprises d'ici dans le développement de liens commerciaux avec des marchés internationaux stratégiques. Cette année, nos missions commerciales ont transporté les participants en France, en Allemagne, en Israël et au Mexique. Grâce au soutien des partenaires publics, nos services de soutien à l'exportation continuent de permettre à des centaines d'entreprises de rayonner à l'international.

Apprendre de 200 ans d'histoire

Le 3 novembre dernier a marqué le point culminant d'une année de célébration des 200 ans d'engagement de la Chambre au service du milieu des affaires de la métropole. C'est ce lien de longue date qui existe entre la Chambre, les entrepreneurs montréalais et l'identité de la ville que nous avons voulu célébrer. Notre gala a réuni les leaders de notre communauté, la relève d'affaires et les décideurs politiques dans un grand moment de festivités. L'ambition, le talent et la fierté qui animent notre communauté d'affaires et qui font rayonner Montréal ont été mis de l'avant tout au long de cette magnifique soirée.

Deux siècles d'engagement, ça se célèbre en grand. C'est aussi une occasion de réfléchir à notre mission et de poser des bases solides pour l'avenir. Nous croyons plus que jamais en la capacité de la Chambre à s'adapter, à innover et à se renouveler pour faire face à un environnement social et économique en constante transformation.

Enfin, au terme d'une année particulièrement riche en interventions, activités et prises de position, je tiens à exprimer ma reconnaissance toute particulière envers les membres, le conseil d'administration, les partenaires et les employés de la Chambre pour leur engagement. Je suis fier de ce que nous avons réalisé en tant qu'organisation et des valeurs que nous portons.

L'année à venir s'annonce pleine de défis et de possibilités, et la Chambre sera, comme toujours, au rendez-vous.



Michel Leblanc

Président et chef de la direction

Anik Trudel

Présidente du conseil d'administration



Après les dernières années marquées par un contexte pandémique, la métropole a retrouvé son dynamisme. Si l'économie du Grand Montréal est aussi robuste, c'est entre autres grâce à sa base d'affaires et à ses entreprises, qui ont affronté cette épreuve avec créativité et aplomb.

Les 200 ans d'histoire de la communauté d'affaires métropolitaine démontrent que celle-ci a su mobiliser son énergie et ses talents au tournant des périodes difficiles pour résoudre les défis de son temps. Dans un contexte où nous faisons face à des enjeux de plus en plus pressants – notamment sociaux et climatiques –, la communauté d'affaires a la ferme volonté, une fois de plus, de faire partie de la solution.

L'année 2022-2023 a été marquée par cet engagement. C'est pourquoi je suis fière de vous présenter le bilan de la Chambre. Fidèle à ses habitudes, l'organisation a su rester à l'écoute des besoins de ses membres pour demeurer pertinente, aussi bien dans son rôle de porte-voix du milieu des affaires que dans son offre de services.

En ce sens, la Chambre a déployé au printemps 2023 le mouvement ConVERTgence, une initiative réalisée en collaboration avec BMO qui a pour but d'accélérer la transition verte des entreprises en milieu urbain, en engageant l'ensemble de l'écosystème d'affaires.

L'organisation a aussi été très présente sur la scène publique grâce à diverses interventions. Pensons notamment aux initiatives de la Chambre destinées à rehausser l'achalandage au centre-ville et dans les tours de bureaux, à améliorer la fluidité des déplacements et à trouver des solutions de mobilité dans la région métropolitaine, ainsi qu'à celle entourant les enjeux liés au renforcement du français comme langue des affaires au Québec.

En tout, la Chambre a été le maître d'œuvre de près de 120 activités qui ont permis à 15 000 personnes de la communauté d'affaires d'échanger sur les sujets économiques de l'heure. Des intervenants de haut niveau du milieu des affaires et de la sphère gouvernementale se sont ainsi succédé à notre tribune.

Toutes ces réalisations sont rendues possibles grâce à l'appui et à la confiance de nos membres, de nos partenaires d'affaires et, tout particulièrement, de nos commanditaires piliers : Air Canada, AtkinsRéalis, Bell, CGI, Hydro-Québec et Rio Tinto. Je tiens à les remercier de permettre à la Chambre d'accroître année après année sa portée ainsi que sa contribution à la vitalité de la métropole et de ses entreprises.

Pour terminer, j'aimerais remercier spécialement le président et chef de la direction, Michel Leblanc, dont les efforts constants contribuent à faire de la Chambre une organisation engagée, crédible et ancrée dans la métropole. Je souhaite également saluer toute l'équipe de la Chambre ainsi que les membres du comité exécutif et du conseil d'administration pour leur dévouement. Ce fut un privilège d'agir à titre de présidente du conseil d'administration au cours de la dernière année.

Anik Trudel

Présidente du conseil d'administration

LA CHAMBRE EN BREF

Notre mission

Porter la voix du milieu des affaires montréalais, offrir des services spécialisés aux entreprises et à leurs représentants et mener des initiatives d'impact pour renforcer l'environnement d'affaires.

Toujours au fait de l'actualité, la Chambre intervient dans des dossiers déterminants pour la prospérité des entreprises et de la métropole. Avec l'appui de ses experts Acclr, la Chambre vise à accélérer la création et la croissance des entreprises de toutes tailles, ici et à l'international.

Notre vision

Une Chambre forte et agile, fière de soutenir l'essor économique durable de la métropole par son impact sur la résilience et le succès de ses entreprises, ici et à l'international.

Nos valeurs

Bienveillance • Esprit d'équipe • Excellence
• Engagement • Passage à l'action

NOS INTERVENTIONS **PRIORITAIRES**

Infrastructures modernes et efficaces

Des infrastructures modernes (routières, urbaines, numériques) stimulent notre économie. Appuyons les projets de développement urbain durables et intelligents dans la métropole.

Agilité économique, fiscale et réglementaire

Bénéficier d'un environnement fiscal prévisible, simple et concurrentiel est crucial pour la prospérité de la métropole. Insistons pour que notre régime fiscal en soit le reflet.

Disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée

Nos entreprises doivent avoir accès à la main-d'œuvre dont elles ont besoin. Posons des gestes en matière d'immigration, de formation et d'éducation.



Internationalisation de nos entreprises

L'internationalisation génère d'importantes retombées économiques. Accompagnons nos entreprises dans leur stratégie de pénétration de marchés internationaux.

Innovation et technologies de rupture

L'innovation est la pierre angulaire de notre vitalité économique. Misons sur celle-ci pour rehausser notre compétitivité.

Développement durable et changements climatiques

Le virage vers une économie verte est en marche. Assurons-nous de convertir cette transition en occasions d'affaires et d'innovation.

NOTRE COMMUNAUTÉ

8 000

membres

80 %

de décideurs

88

employés

23 470

abonnés Twitter

34 447

abonnés LinkedIn

25 444

abonnés Facebook

→ Ce que j'aime le plus de travailler à la Chambre, c'est de faire partie d'une organisation reconnue à Montréal et dans son écosystème.

→ Danielle Vitor | conseillère | Membership PME

→ J'aime évoluer dans un environnement qui encourage la prise d'initiative et qui offre un vaste espace créatif pour le développement des affaires.



→ Geneviève Carrier | conseillère | Membership PME

Une voix qui porte loin

La Chambre poursuit son travail de leader d'influence et de représentation du milieu des affaires montréalais auprès des sphères publique et politique.

175 entrevues accordées aux médias **55** communiqués de presse
13 mémoires **12** participations à des consultations publiques **4** études



→ Être membre de la CCMM depuis huit ans a été un accélérateur de succès pour mon entreprise.

→ Marc F. Adam | Président-directeur général NIXA | Membre de la Chambre

FAITS

SAILLANTS

DE L'ANNÉE

118

activités et événements

et

14 485

participants

13

tribunes
politiques

12

tribunes
d'affaires

6

Forums et RDV
stratégiques

4

webinaires
d'experts

1

grand gala

Développement à l'international

5

missions
internationales

39

ateliers de formation
et webinaires sur
le commerce
international

Information d'affaires

(centre de ressources Info entrepreneurs)

Plus de

15 000

interventions
personnalisées

1,4

million
de visites sur le site
infoentrepreneurs.org
et sa version mobile

MOMENTS FORTS

Des événements de qualité en phase avec l'actualité!

Chaque année, la Chambre propose des événements riches et diversifiés où se succèdent des conférenciers de renom, issus aussi bien du monde des affaires que de la sphère politique. Il s'agit du lieu de rassemblement par excellence pour échanger sur les sujets de l'heure dans un cadre à la fois enrichissant et convivial.

Les priorités du milieu des affaires au cœur de cinq causeries politiques

Dans le cadre de la campagne électorale provinciale 2022

En prévision des élections provinciales, les chefs des cinq principaux partis politiques se sont succédé à notre tribune en septembre 2022 pour discuter des dossiers stratégiques pour la métropole et pour le milieu des affaires.

Ces rendez-vous ont créé un cadre de discussion privilégié entre les chefs et la communauté d'affaires.

Dominique Anglade → Parti libéral du Québec | **Éric Duhaime** → Parti conservateur du Québec
François Legault → Coalition Avenir Québec | **Gabriel Nadeau-Dubois** → Québec solidaire
Paul St-Pierre Plamondon → Parti québécois

... et d'un débat économique

La Chambre a également organisé un débat entre les cinq candidats économiques des principaux partis politiques.

Diffusé en direct sur LCN, sur le site Web de TVA Nouvelles et sur QUB radio, le débat a permis aux candidats de présenter leur vision pour la prospérité économique du Grand Montréal et du Québec.



Des forums stratégiques

Pour faire toute la lumière sur les enjeux actuels qui touchent la communauté d'affaires



L'innovation en santé : source de valeur sociétale et économique

13 mars 2023 · 850 personnes

Propulsé par Innove-Action CHUM, ce grand événement organisé par la Chambre et le Quartier de l'innovation en santé - Montréal (QIS) a offert un cadre de réflexion et de discussion entre les entreprises et les acteurs publics en santé afin de renforcer les synergies et de trouver des solutions concrètes pour moderniser le réseau.

→ Tant qu'on ne réalisera pas d'activités concrètes et qu'on ne démontrera pas la valeur de ce qu'on fait, ça va rester abstrait.

→ Dr Fabrice Brunet | Président-directeur général | QIS

Virage vert en entreprise

14 avril 2023 · 450 participants

Ce forum a offert aux personnes présentes l'occasion de découvrir les outils et les meilleures pratiques en vue d'entamer et d'accélérer le virage vert de leur entreprise. La Chambre et BMO en ont profité pour dévoiler ConVERTgence, un grand mouvement de mobilisation de tout l'écosystème d'affaires pour accélérer la décarbonation et la transition verte des entreprises en milieu urbain. De nouveaux services, de la formation, des outils et de l'accompagnement spécialisé seront disponibles en 2023-2024 pour les entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité.

→ J'appelle les leaders de la communauté d'affaires à se lever et à faire un bout de chemin.

→ Grégoire Baillargeon | Président | BMO Groupe financier | Québec



Infrastructures de transport

24 avril 2023 · 300 participants

Cette 12^e édition du Forum a été l'occasion de réfléchir aux grands projets d'infrastructures en cours et à venir dans le Grand Montréal, à la gestion des chantiers dans le centre-ville de la métropole et à la place de l'innovation dans l'optimisation et l'attractivité de l'industrie du transport. Notre étude *Blocage minimum* a été à l'honneur, alors que Geneviève Guilbault, ministre des Transports et de la Mobilité durable, a dévoilé une série d'actions en réponse à nos recommandations.

→ Les différents acteurs ont chacun leur plateforme de gestion des entraves; on va essayer d'avoir une interopérabilité pour être plus efficaces dans le recours aux solutions.

→ **Geneviève Guilbault** | Vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable

Internationalisation des entreprises

29 mai 2023 · 300 participants

La Chambre, le ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec et Investissement Québec ont tenu la cinquième édition de ce forum. L'événement a rassemblé de nombreux acteurs de l'écosystème d'aide à l'exportation venus partager les meilleures stratégies pour se démarquer sur les marchés internationaux ainsi que pour cibler les marchés les plus stratégiques.

→ Il faut être patient, ça coûte de l'argent. Mais se développer hors des frontières, c'est payant.

→ **Éric Dequenne** | Sous-ministre adjoint – Relations Amériques, affaires économiques et intelligence stratégique | Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

Grands projets d'habitation

5 juin 2023 · 450 participants

Au cœur de la 17^e édition de ce forum phare de la Chambre : les importants besoins d'habitation dans la métropole et des solutions pour bâtir plus, plus vite et mieux.

→ Il faut avoir la volonté et le courage de favoriser la densité, il faut se donner des cibles ambitieuses.

→ **Laurence Vincent** | Présidente | Prével

Des causeries

Accueillant des personnalités influentes



Les causeries de la Chambre offrent une tribune aux leaders de la communauté d'affaires et de la sphère politique. Ces événements donnent une occasion unique de prendre part à des discussions qui nourrissent la réflexion entourant les enjeux ayant un impact sur la vitalité économique de la métropole.

Gala du 200^e

Anniversaire de la Chambre



En 2022, la Chambre fêtait ses 200 ans d'existence. Très peu d'organisations dans la métropole peuvent se targuer d'avoir une si longue trajectoire. L'année 2022 fut ainsi l'occasion de revisiter et de célébrer deux siècles de réalisations marquantes d'une communauté d'affaires motivée par une visée commune : la vitalité économique du Grand Montréal.

Pour souligner deux siècles d'engagement, la Chambre a donné rendez-vous au milieu des affaires et au monde politique le 3 novembre 2022 à un grand gala. Plus de 850 personnes ont participé à cette soirée inoubliable à la gare Windsor, où les grandes réalisations du passé de la communauté d'affaires, son impact positif actuel et ses aspirations pour le futur étaient à l'honneur.

Les invités ont notamment pu profiter d'une prestation du groupe The Lost Fingers, prendre toute la mesure des legs de ces 200 ans ainsi que de nos ambitions pour l'avenir grâce à l'animation du comédien Didier Lucien, déguster un repas gastronomique et danser au rythme de DJ Abeille.

Cette soirée a aussi permis aux invités d'affirmer leur engagement et de proposer des actions concrètes pour bâtir une métropole dynamique, attractive et tournée vers l'avenir. Ils ont notamment souligné leur volonté de soutenir l'internationalisation de Montréal, de mettre en valeur ses talents et sa relève d'affaires et d'y promouvoir l'innovation pour faire face aux grands défis économiques, sociaux et environnementaux.

→ Notre gouvernement s'engage à faire de Montréal une ville plus innovante en soutenant nos entrepreneurs et nos secteurs stratégiques.

→ **François Legault** | premier ministre du Québec, gouvernement du Québec

→ Je m'engage à faire de Montréal une ville qui rayonne au-delà de nos frontières.

→ **Philippe Rainville** | président-directeur général, YUL Aéroport International Montréal-Trudeau

→ Je m'engage à être à l'écoute de la jeunesse pour faire résonner davantage sa voix.

→ **Guy Cormier** | président et chef de la direction, Mouvement Desjardins

→ Je m'engage à faire de Montréal une ville encore plus dynamique et innovante.

→ **Anik Trudel** | cheffe de la direction, Lavery | présidente du conseil d'administration de la Chambre 2022-2023

NOS PUBLICATIONS

Études

Août 2022

La contribution des universités du Grand Montréal à l'économie du Québec

Réalisée par la Chambre de concert avec neuf établissements universitaires de la métropole, cette étude met en évidence l'apport économique essentiel de ces établissements.

Janvier 2023

Blocage minimum : pour une gestion innovante des chantiers publics et privés afin de rendre le centre-ville de Montréal plus attractif et accessible

L'étude propose un ensemble de solutions afin d'améliorer la fluidité des déplacements, mise à mal depuis des années en raison de la multiplication des obstacles qui entravent les artères publiques.

Juin 2023

Bâtir plus, plus vite et mieux : pour une stratégie de densification intelligente du Grand Montréal qui répond aux besoins d'habitation

Cette étude brosse un portrait de l'habitation dans le Grand Montréal et propose des solutions pour faire face à la pénurie de logements.

Juin 2023

Organisation du travail au centre-ville

L'étude documente les perceptions et les intentions des entreprises et des travailleurs à l'égard de l'organisation du travail et propose des mesures pour démontrer la valeur ajoutée du présentiel au bureau.

Mémoires

Juillet 2022

Le centre-ville de Montréal à l'horizon 2030 : le milieu des affaires identifie 5 principes d'intervention clés

Cinq principes d'intervention sont proposés dans ce mémoire soumis à la Ville de Montréal pour alimenter les travaux en vue de l'élaboration de la Stratégie centre-ville 2022-2030.

Août 2022

Stratégie fédérale pour la croissance du tourisme : des gestes nécessaires pour faire du Canada une destination de premier choix

Un mémoire déposé dans le cadre de la consultation portant sur le renouvellement de la Stratégie fédérale pour la croissance du tourisme.

Élections 2022 : 12 demandes prioritaires pour les entreprises

Ce mémoire comporte les priorités du milieu des affaires de la métropole pour les élections provinciales 2022.

Langues officielles : protéger le français, la langue commune des affaires au Québec

Un mémoire présenté lors des consultations pancanadiennes sur les langues officielles portant sur la modernisation de la Loi sur les langues officielles.

Septembre 2022

Politique municipale d'habitation : le milieu des affaires demande une collaboration renouvelée entre les gouvernements et les promoteurs

Un mémoire soumis à l'occasion de la consultation publique organisée par la Communauté métropolitaine de Montréal pour l'élaboration de la Politique métropolitaine d'habitation.

Octobre 2022

Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 : pour une croissance économique durable

Quatorze recommandations présentées à l'Office de consultation publique de Montréal.

Mémoires

Décembre 2022

Bâtiments zéro émission : avancer résolument, avec un échéancier clair et prévisible

Un mémoire déposé à la Ville de Montréal dans le cadre de la consultation sur la feuille de route vers des bâtiments montréalais zéro émission dès 2040.

Février 2023

Contrôle des finances publiques du Canada sur fond d'incertitude économique

Cinq priorités soumises au gouvernement du Canada pour le dépôt du budget 2023-2024.

Le budget du Québec doit rassurer les entreprises dans un contexte économique très incertain

Cinq priorités soumises au gouvernement du Québec pour le dépôt du budget 2023-2024.

Avril 2023

Consultation prébudgétaire 2024 – Ville de Montréal

Un mémoire déposé à l'occasion de la consultation prébudgétaire de la Ville de Montréal pour l'année 2024.

Mai 2023

Accélération de l'économie circulaire à Montréal : une occasion de positionner la métropole et ses entreprises comme leaders en économie verte

Ce mémoire déposé à la Ville de Montréal dans le cadre de la consultation sur la feuille de route montréalaise en économie circulaire émet huit recommandations.

Juin 2023

Bridge-Bonaventure : accélérer le développement d'un secteur stratégique

Une série de principes soumis lors de la consultation publique sur le Plan directeur de mise en valeur du secteur Bridge-Bonaventure menée par l'Office de consultation publique de Montréal.

Rapport

Août 2022

Pratiques exemplaires et innovantes en immobilier commercial

Ce rapport synthétise les principaux constats sur l'état de l'immobilier commercial et présente des pistes pour optimiser l'utilisation des actifs immobiliers stratégiques de Montréal.

PRISES DE POSITION

3 novembre 2022

La Chambre salue un énoncé qui témoigne d'une économie et de finances publiques en bonne santé à l'aube d'un ralentissement économique

La Chambre salue l'énoncé économique présenté par la ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland.

29 novembre 2022

Budget municipal 2023 : un bon budget dans des circonstances difficiles

La Chambre salue le budget 2023 de la Ville de Montréal, présenté par la mairesse de Montréal, Valérie Plante, ainsi que la présidente du comité exécutif et responsable des finances, Dominique Ollivier.

8 décembre 2022

Mise à jour économique et financière du Québec : le gouvernement aura la marge de manœuvre pour aider les entreprises en cas de récession

La Chambre prend acte de la mise à jour économique et financière du Québec dévoilée par Eric Girard, ministre des Finances et ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise.

27 janvier 2023

REM de l'Est : la Chambre salue l'efficacité du groupe de travail et accueille favorablement la nouvelle proposition

La Chambre accueille favorablement la publication du rapport intermédiaire du groupe de travail concernant le déploiement du Projet structurant de l'Est ainsi que le rapport des analyses d'impact du projet par la STM.

22 mars 2023

Budget du Québec 2023-2024 : la Chambre salue la diminution de la pression fiscale sur les particuliers et les investissements pour les grands projets

La Chambre souligne le respect de l'engagement de diminuer la charge fiscale des particuliers, ainsi que les mesures visant à renforcer l'investissement public et privé dans de grands projets.

29 mars 2023

Budget fédéral : le milieu des affaires du Grand Montréal satisfait d'un budget qui offre une réponse appropriée à l'*Inflation Reduction Act* américain

La Chambre accueille favorablement le budget déposé par l'honorable Chrystia Freeland, vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, en dépit de la décision d'abandonner le plan de retour à l'équilibre budgétaire en 2027-2028.

19 avril 2023

La Chambre rétablit ses bureaux comme le lieu normal de travail de ses employés et encourage les entreprises et les organismes publics à faire de même

Le bureau redevient le lieu normal de travail du personnel de la Chambre.

25 mai 2023

Planification pluriannuelle en immigration : la Chambre salue l'ouverture du gouvernement à une hausse des seuils d'immigration à 60 000

La Chambre accueille favorablement les propositions gouvernementales en prévision des consultations sur la Planification pluriannuelle de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027.

9 juin 2023

Le milieu des affaires salue l'ouverture par Air Canada d'une liaison permanente entre Montréal et Toulouse

Une bonne nouvelle pour l'attractivité du Grand Montréal.



« J'AIME TRAVAILLER AU CENTRE- VILLE »

6

nouveaux projets
créatifs

1

forum stratégique
pour la relance du
centre-ville

1

étude sur la gestion
innovante des chantiers

6

épisodes du balado
Centre-tenir

1

campagne visant à
favoriser le retour
au centre-ville

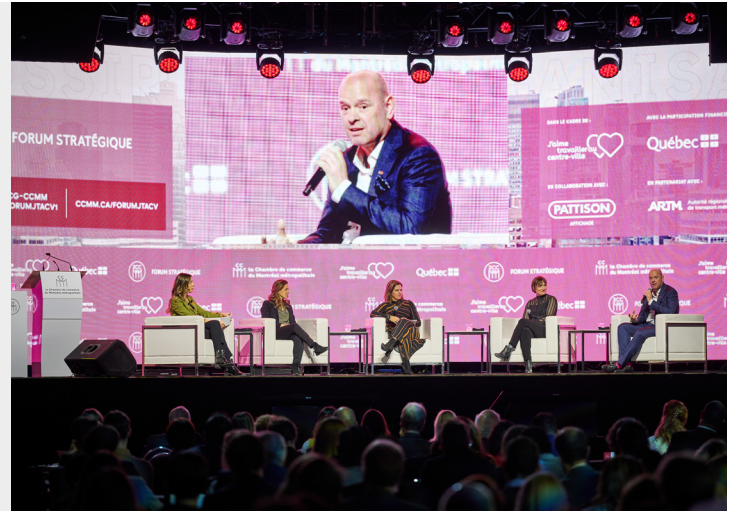
J'aime
travailler au
centre-ville



« J'aime travailler au centre-ville » est une initiative majeure lancée en mars 2021 par la Chambre avec l'appui du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. Depuis son lancement, l'initiative a permis d'accélérer la revitalisation du centre-ville de Montréal, un secteur économique lourdement touché par la pandémie.

Les actions de la Chambre se déclinent en trois volets :

- Encourager la présence des travailleurs dans les espaces de travail du centre-ville afin de rehausser l'achalandage dans le secteur
- Soutenir la réalisation de projets créatifs d'envergure dans des espaces privés et semi-privés du centre-ville
- Renforcer le centre-ville et ses secteurs d'affaires les plus fragilisés et stratégiques



La réponse à
« J'aime
travailler au
centre-ville »
est sans
équivoque →

La Chambre a été témoin d'une forte mobilisation des entreprises et des commerces pour assurer la relance du secteur. Les employeurs se sont pleinement engagés à mettre en place les conditions gagnantes pour assurer une présence plus soutenue des travailleurs au bureau. Les leaders des industries créatives et les propriétaires immobiliers du centre-ville se sont également engagés dans cette initiative, ce qui a permis à la Chambre de soutenir le déploiement de 14 projets créatifs signature.

En parallèle, les actions mises en œuvre ont permis d'informer et d'outiller les employeurs face aux nouveaux modes d'organisation du travail. Aujourd'hui, bien que la réorganisation du travail en mode hybride soit bien établie, le point d'équilibre concernant la présence des travailleurs au centre-ville n'a pas encore été atteint. On remarque toutefois que le taux de présence des travailleurs au bureau au moins une journée par semaine est passé de 28 % au moment du lancement du projet en juin 2021 à 86 % en septembre 2023.

Malgré les efforts déployés par la Chambre et l'écosystème de la zone, le secteur de l'immobilier commercial est toujours fragilisé par la réorganisation du travail. La Chambre entend ainsi poursuivre ses efforts afin de s'assurer que les décideurs atténuent les obstacles à l'attractivité du centre-ville pour les travailleurs et que toutes les conditions sont mises en place pour attirer de nouvelles entreprises au centre-ville.

RETOUR DANS LES TOURS

L'automne 2022 est apparu comme une période charnière où plusieurs grandes entreprises ont déployé leurs politiques de travail en mode hybride en misant sur une présence de deux à trois jours par semaine au bureau. Dans ce contexte, la Chambre a lancé dès la rentrée plusieurs activités visant à favoriser le retour des travailleurs et à appuyer les employeurs dans leurs démarches.



Déploiement de la campagne « C'est fou tout ce qu'on vit au centre-ville »

Cette campagne visant à favoriser le retour des travailleurs et des employeurs au centre-ville met en lumière des situations inattendues afin de rehausser l'expérience au centre-ville. La campagne s'est par ailleurs taillé une place parmi les finalistes du concours Idéa et les illustrations, réalisées par une artiste d'ici, ont été saluées pour leur qualité.



Production du balado Centre-tenir

Cette série animée par Pascale Nadeau, journaliste et cheffe d'antenne de renom, met en lumière l'expertise de spécialistes pour prendre le pouls des dernières tendances de la main-d'œuvre du milieu des affaires et faire le point sur les meilleures pratiques à adopter.

Les épisodes traitent notamment de la réorganisation du travail en mode hybride, des stratégies pour renforcer le bien-être des employés et la culture organisationnelle, ainsi que d'une panoplie d'actions qui font de notre centre-ville un lieu de travail vibrant.



Réalisation de sondages et de rapports d'aide à la prise de décision

Pour les employeurs et les travailleurs sur la réorganisation du travail

La Chambre a procédé en septembre 2022 à la réalisation d'un cinquième sondage* portant sur l'achalandage au centre-ville et la réorganisation du travail. L'exercice a permis de continuer à suivre le rythme du retour des travailleurs, de comprendre les incitatifs qui ont des effets sur l'appréciation des travailleurs quant à leur présence au bureau, tout en permettant d'identifier les défis persistants.

* Sondage réalisé en septembre 2022 auprès de 609 répondants.

En juin 2023, nous avons dévoilé un rapport intitulé *Organisation du travail au centre-ville - Approches et incitatifs pour optimiser l'organisation du travail au profit de la productivité des entreprises*. Ce document brosse un portrait des travailleurs qui démontrent encore des réticences à revenir en présentiel et offre des solutions pour favoriser le retour au bureau.

* L'étude s'appuie sur des sondages auprès de 1 090 travailleurs, des entrevues qualitatives menées auprès de 18 employeurs du centre-ville et l'expertise d'un comité qui agit pour la relance du centre-ville.

81 %

des travailleurs sont de retour au bureau au moins une fois par semaine

46 %

des entreprises ont un plan de retour qui exige une présence au bureau d'au moins un jour par semaine

94 %

des entreprises demandent à leurs employés d'être présents au bureau au moins une journée par semaine

20 % sont principalement au bureau
74 % sont principalement en mode hybride dont 52 % ont des journées déterminées de présence au bureau

86 %

des employés qui vont au bureau de quatre à cinq jours par semaine se déclarent satisfaits.

Ils mentionnent les avantages suivants :
89 % Gain de productivité
84 % Socialisation avec leurs collègues
83 % Développement de leur réseau professionnel
81 % Soutien de leurs gestionnaires
79 % Atteinte plus rapide de leurs objectifs de croissance au sein de l'organisation

Participation à la campagne *Les moments lumineux du cœur de l'île*

La Chambre s'est alliée aux acteurs clés du centre-ville afin de participer à l'initiative *Les moments lumineux du cœur de l'île* à l'été 2022 et l'hiver 2023. Les efforts conjoints de ces parties prenantes ont été mis de l'avant grâce à la réalisation d'activités invitant le public à profiter du cœur de Montréal.

Mise à jour d'une boîte à outils numérique pour aider les organisations dans leur retour au bureau

Plus d'une centaine de guides, outils et contenus sont disponibles et mis à jour pour guider les employeurs et les gestionnaires dans l'élaboration de leurs plans et politiques de travail hybride.

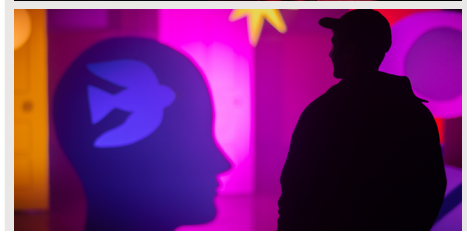
Mise en vente du Passeport MTL x J'aime travailler au centre-ville

Par la promotion du Passeport MTL, la Chambre a souhaité offrir un outil pour aider les employeurs à stimuler l'organisation d'activités d'équipe et pour encourager leurs employés à redécouvrir le centre-ville. En collaboration avec Tourisme Montréal, cette initiative a ainsi permis de créer des expériences uniques entre collègues et collaborateurs.

Soutien à la réalisation de

PROJETS CRÉATIFS

En 2021-2022, des espaces privés et semi-privés du centre-ville ont été transformés grâce à des projets créatifs soutenus par la Chambre. Ceux-ci ont permis de mettre en valeur le talent des créateurs d'ici et de rehausser l'attrait du secteur comme lieu de travail et de rencontres d'affaires. Ces projets ont créé un réel engouement avec des milliers de visites. À titre d'exemple, l'Anneau à Place Ville Marie, un projet soutenu dans le cadre de la phase I de « J'aime travailler au centre-ville » en 2021-2022, s'inscrit désormais comme l'un des attraits les plus photographiés au Canada.



DANS LE FLEUVE → Par Jobel Art pour la Terre et Rodeo FX

→ **DANS LE FLEUVE** est une expérience artistique multisensorielle qui nous transporte dans les eaux du Saint-Laurent. Elle permet de déambuler parmi des images projetées, des sons et des informations afin d'apprécier la vivacité du fleuve, partie prenante de l'ADN de Montréal.

Les fleurs sont partout : Le jardin du centre-ville → Par Les Productions LNDMRK inc.

→ Cette installation célèbre la résilience et la force dont font preuve les Montréalais. Les fleurs se tiennent debout, qu'importe le temps et la saison, pour faire rayonner le centre-ville et encourager les travailleurs à venir admirer l'énergie que procure son essence.

La MUE de la Place Dupuis → Par MU

→ Ce projet de murales métamorphose le complexe de la Place Dupuis. Les corridors enjolivés sont transformés en expériences d'immersion et d'émerveillement.

Stations d'été → Par Îlot 84

→ Ce projet met de l'avant deux stations adaptées aux besoins des travailleurs modernes : flexibles, conçues autant pour les rencontres structurées que pour les séances de remue-méninges, elles stimulent la créativité et offrent une expérience hors du commun.

Miroir Miroir → Par Moment Factory

→ Miroir Miroir propose une série d'installations d'art immersif qui s'activent par les idées et les mouvements de ceux et celles qui les explorent. Les visiteurs sont invités à entrer dans un univers chromatique et sonore où la destination est le fruit de leur imagination.

Prémonitions → Un projet réalisé par MASSIVart, Sid Lee architecture et Nicolas Grenier accueilli au Nouveau Centre par Ivanhoé Cambridge

→ L'art et la technologie se rencontrent dans ce projet immersif, où les travailleurs sont invités à une exposition présentant une sélection d'œuvres numériques d'artistes internationaux dont les visions révèlent une perception accrue des enjeux technologiques actuels et futurs.



RENFORCEMENT DU CENTRE-VILLE

et de ses secteurs d'affaires

La Chambre a réalisé des travaux majeurs d'analyse et de consultation afin de dégager des constats et des recommandations qui contribuent à une relance forte et durable du centre-ville, ainsi qu'à la résolution d'enjeux qui sont considérés comme des freins importants à la relance.

Étude sur l'attractivité et l'accès au centre-ville

par la gestion innovante des chantiers publics et privés

Le nombre imposant de chantiers publics et privés au centre-ville et dans ses alentours témoigne de la vitalité économique de Montréal et des fonds investis dans la mise à niveau de ses infrastructures. Cependant, l'accessibilité et la fluidité des déplacements au centre-ville de Montréal sont compromises par la réalisation de ces nombreux chantiers.

C'est dans ce contexte que la Chambre a dévoilé en janvier 2023 les résultats d'une étude inédite sur la gestion des chantiers publics et privés intitulée *Blocage minimum*. Elle propose un ensemble de solutions visant à améliorer la fluidité des déplacements à Montréal.



La productivité des travaux de génie au Québec a baissé de

25 %

entre 2009 et 2019

On observe une tendance lourde à l'amélioration de la productivité. Les travaux de construction, eux, sont de plus en plus coûteux et longs à réaliser, notamment en raison d'un retard technologique du secteur, d'un manque de planification intégrée et d'une segmentation généralisée des projets par phases.

27 %

des éléments de signalétique recensés au cours d'une journée du mois de septembre 2022 n'avaient aucune raison d'être

Un plus grand soin devrait être accordé à la relation entre les chantiers et leur environnement, notamment par la mise en place d'une signalétique plus claire, par une meilleure gestion du bruit et de la saleté, ainsi que par une stratégie de communication publique permettant de justifier les travaux auprès de la population.

33 %

du centre-ville était entravé à l'automne 2022

Une importante partie des 45 km du réseau de l'hypercentre était paralysée par une combinaison désordonnée de travaux publics et privés. Lorsqu'on fait le relevé des permis d'occupation pour une année entière, on constate que 94 % des artères ont été entravées partiellement ou totalement à un moment ou à un autre.

Cette étude a connu un écho médiatique et politique retentissant, et les solutions ont été bien reçues par les parties prenantes, aussi bien publiques que privées.

Faisant écho à ces solutions, le ministère des Transports et de la Mobilité durable a annoncé en avril 2023 une série de mesures visant à mieux intégrer les zones de travaux dans la trame urbaine et, à terme, à ajuster les règles de gestion des chantiers au contexte spécifique de la métropole. Un suivi des recommandations sera dévoilé en 2023-2024.



Réussir la réorganisation du travail renforcer l'expérience « centre-ville »

Forum stratégique pour la relance du centre-ville

18 novembre 2022 · 360 participants

Cet événement a accueilli 360 personnes et des décideurs politiques tels que le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, Pierre Fitzgibbon, et la mairesse de Montréal, Valérie Plante.

Il a également permis de réunir de nombreux acteurs clés du milieu des affaires, de grands employeurs, propriétaires et organismes de transport, de même qu'il a attiré une attention toute particulière des médias.

Grâce aux échanges suscités, les employeurs ont été outillés pour déployer des stratégies de retour au bureau et ont pu partager des apprentissages et tirer des leçons des actions mises en place à ce jour par d'autres entreprises.

Les principaux constats du Forum :

1. Bien que l'économie du Grand Montréal se porte mieux, le centre-ville semble toujours souffrir de la « COVID longue ».
2. Il y a un fort engagement en faveur d'un retour des travailleurs au moins trois jours par semaine.
3. Le secteur privé et les créateurs affirment leur souhait que le programme de soutien aux projets créatifs soit pérennisé.

SERVICES ACCLR

Sous sa signature Acclr, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain offre une multitude de services pour accompagner le démarrage, la croissance et l'internationalisation des entreprises : développement d'affaires, soutien à l'exportation, recrutement et francisation.

→ Grâce à l'équipe des services Acclr, j'ai élargi mon réseau et actualisé ma vision de mon industrie.

→ **Serge Cormier** | Associé écologique LEED | Vice-président à la construction | Fonds immobilier de solidarité FTQ

SERVICES ACCLR INTERNATIONAL

Notre mandat est d'aider les PME d'ici à parfaire le développement ou la consolidation d'un projet hors Québec, notamment grâce à un accompagnement sur mesure et à des événements.

À cet effet, chaque année, les services Acclr en commerce international organisent près de 50 activités afin de rehausser la capacité des entreprises à commercialiser et à exporter leurs produits ou services, telles que des missions commerciales, des séminaires sur les occasions d'affaires, l'accueil d'acheteurs potentiels et de la formation.

Notre équipe de spécialistes en commerce international est :

Affiliée à la World Trade Centers Association

Un réseau de commerce international présent dans plus de 300 villes.

Adhérente du Réseau d'agents de liaison du secteur privé (ALSP)

Afin de faciliter le contact avec la Banque mondiale et ses occasions d'affaires.

Membre de Commerce International Québec

Un réseau qui rassemble les organismes régionaux de promotion des exportations (ORPEX).

5

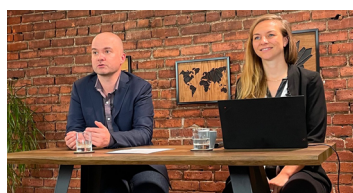
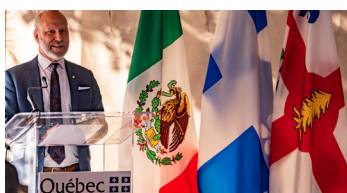
missions internationales

39

ateliers de formation et webinaires sur le commerce international

940

participants



Affaires en tandem

Affaires en tandem est une initiative de la Chambre réalisée en partenariat avec la Ville de Montréal. Elle fait la promotion des échanges commerciaux intermétropoles au moyen de conférences virtuelles et de rencontres B2B mettant de l'avant des spécialistes et des entreprises réalisant des affaires sur des marchés ciblés.

En septembre 2022, un événement portant sur le secteur de la cybersécurité et sur les occasions d'affaires entre les villes de Paris et de Montréal a été réalisé.



Activités en soutien à l'exportation et missions internationales

L'internationalisation est une priorité pour nos entreprises.

S'ouvrir à l'étranger comporte de nombreux avantages; les possibilités de croissance sont énormes, le rayonnement est accru, les risques d'affaires sont atténués et il s'agit d'une occasion réelle de se distinguer de la concurrence.

La reprise postpandémique a ouvert la voie à la réalisation de missions prometteuses à l'étranger visant à aider les entreprises à percer des marchés offrant de belles perspectives.

La Chambre est heureuse de compter sur la collaboration de différents partenaires de l'écosystème pour assurer la réussite de ces missions.

Missions à l'étranger : une année de réussites



BATIMAT → Paris

3 au 6 octobre 2022

L'équipe des services Acclr a piloté cette mission au salon international de la construction BATIMAT, le rassemblement phare des professionnels de la construction. Une occasion unique pour les entreprises du secteur d'échanger et de s'informer des dernières tendances de l'industrie.



Mission d'affaires dirigée par la mairesse de Montréal → Mexique

6 au 10 février 2023

Coorganisée par la Ville de Montréal et la Chambre, avec le soutien de la Délégation générale du Québec à Mexico, cette mission a permis à nos entreprises de rencontrer des acteurs de premier plan des industries culturelles et créatives dans le marché en pleine expansion qu'est le Mexique.



OurCrowd Global Investor Summit → Israël

13 au 17 février 2023

Les entreprises participantes ont pu découvrir tout le potentiel du marché de l'innovation israélien au cours de cette mission phare. Le point culminant de leur séjour fut sans contredit la visite de l'OurCrowd Global Investor Summit, un événement d'envergure internationale qui réunit les acteurs de l'innovation et de l'écosystème start-up.



BIM World → Paris

3 au 7 avril 2023

Ce salon constituait une occasion privilégiée pour les délégués présents de développer leur base commerciale et de prendre connaissance des dernières avancées de la technologie à fort potentiel qu'est le BIM - la modélisation des données du bâtiment.



Hannover Messe → Allemagne

16 au 21 avril 2023

Cette mission a été coorganisée avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, Investissement Québec et la Délégation générale du Québec à Munich, en partenariat avec Les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ). Ce rendez-vous incontournable de l'industrie 4.0 a permis aux entreprises de découvrir les dernières évolutions en la matière et de rencontrer des acteurs clés du secteur.

Service-conseil en matière d'exportation et programmes d'aide à l'export

Les services Acclr offrent un accompagnement personnalisé et des services-conseils en matière d'exportation dans le cadre de leur rôle d'organisme régional de promotion des exportations (ORPEX).

Notre offre comprend entre autres des diagnostics et des plans d'exportation, une aide à la priorisation de marchés étrangers, une aide au dépôt de demandes de financement, de la recherche et une préqualification de partenaires et des études de marché. Ce soutien aux entreprises est rendu possible par l'appui financier du gouvernement du Québec.

L'équipe Acclr collabore avec l'écosystème sur de nombreux projets.

Ateliers de formation

auprès d'accélérateurs et incubateurs, dont → Accélérateur Banque Nationale HEC Montréal → District 3 → MT Lab → LOJIQ

Atelier de financement

pour le Cabinet créatif de la Ville de Montréal

Parcours France-Québec de MT Lab

au moyen d'un atelier sur l'exportation et de consultations individuelles avec les membres de notre équipe

Cohorte Next AI

ABC de l'exportation

Rencontres avec les entreprises

lors de l'événement Objectif financement, présenté par Investissement Québec

Animation d'une table ronde

dans le cadre du Parcours Novaré de l'École des entrepreneurs du Québec

Réalisation d'une capsule vidéo

de formation dans le cadre de la cohorte « Stratégie féminine » de l'École des entrepreneurs du Québec

Programme d'accélération du commerce international



→ **Nous avons pris conscience des occasions, mais surtout des défis concrets que nous allons rencontrer dans le cadre de notre déploiement à l'international.**

→ **Pascal Cermak** | directeur ventes et marketing | LR-TEK

Le Programme d'accélération du commerce international (PAC) accompagne les PME dans leurs ambitions d'expansion à l'étranger. D'envergure nationale, cette initiative est livrée dans d'autres provinces par des organisations homologues.

Son déploiement est rendu possible grâce à l'appui d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE). Le PAC permet de recevoir de la formation, des conseils et du mentorat pour l'élaboration conjointe d'un plan d'exportation complet. Au Québec, les services Acclr ont développé des partenariats avec différents organismes régionaux de promotion des exportations (ORPEX), notamment pour la livraison des cohortes en région.

9

cohortes livrées
dont 4 spécialisées

Des résultats probants*

23 %

Croissance moyenne
du chiffre d'affaires total
un an après le programme

84 %

des entreprises qui
participent au PAC
exportent

16 %

ont commencé à exporter
ou ont étendu leur
présence mondiale
après le PAC

33 %

et plus ont percé de
nouveaux marchés

* Données recueillies auprès de 63 entreprises participantes au PAC dans l'ensemble du Québec pour 2019-2021.

SERVICES ACCLR CROISSANCE

Conseils personnalisés et outils pratiques, formation, aide au financement, concours et bourses...
Voici quelques éléments clés de notre service d'accompagnement à la croissance d'entreprises de toutes tailles.

Information d'affaires

Après près de 30 ans de service par la Chambre, la livraison du centre de ressources sera assurée directement par Développement économique Canada (DEC) à compter du 2 octobre 2023.

Cette transition marque la fin d'une ère remarquable dans l'histoire de notre organisation au profit de l'écosystème entrepreneurial.

Sous notre signature Info entrepreneurs, nous avons offert aux petites entreprises du Québec pendant près de trois décennies un ensemble de ressources et de services personnalisés en information d'affaires - des ressources et des programmes offerts par les trois ordres gouvernementaux, un service de certification de documents commerciaux d'exportation, un centre

d'information stratégique, des statistiques, des données de marché, etc.

Année après année, notre équipe motivée et dévouée a fourni un soutien indéfectible aux entrepreneurs et à leurs équipes, contribuant ainsi au démarrage et à la croissance des PME d'ici.

Nous sommes fiers de notre rôle d'allié essentiel pour les entreprises durant ces dernières années et les périodes de turbulence qui les ont secouées et des résultats tangibles de notre accompagnement. Cette situation n'affecte en aucun cas nos autres services.

Notre équipe aux expertises variées poursuivra ses efforts pour accompagner les entreprises dans leurs projets d'affaires.

Un pilier pour les entreprises d'ici

27 000 000

de visites sur le site
infoentrepreneurs.org
et sa version mobile
depuis 2001

190 000

interventions
personnalisées
réalisées
depuis 2011

28 500

recherches
d'information
de marché livrées,
dont +2000
tarifées

2 600

et plus de
ressources
en ligne

50

répertoires
thématiques dont
6 en lien avec la
COVID-19 créés
et maintenus

10

personnes
compétentes,
dévouées et
reconnues dans
l'écosystème
pour la qualité
de leurs
services

« J'apprends le français »

Réactivation du programme de jumelage linguistique

En juin 2023, la Chambre a été très heureuse d'annoncer le retour de son programme « J'apprends le français ». Ce programme de jumelage a pour but de mettre en relation des commerçants et des étudiants en linguistique de niveau universitaire afin d'améliorer la maîtrise du français des propriétaires et employés de petits commerces, et ce, sur leur lieu de travail et durant leurs heures d'ouverture.

« J'apprends le français » a été créé en 2016 et mis sur pause au début de la pandémie. Fort de son succès, le programme a reçu en 2019 le « Prix de l'innovation en francisation », décerné par le ministère de la Culture et des Communications. La première session débutera dès l'automne 2023.

Le français, c'est payant!

« Le français, c'est payant! » a pour objectif d'informer les membres de la Chambre et le milieu des affaires du Grand Montréal des amendements de la Charte de la langue française, de leurs droits et obligations ainsi que des outils et ressources mis à leur disposition pour les soutenir dans leurs démarches de francisation de leurs activités. Réalisée avec le soutien financier du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration dans le cadre de « Francisation Québec », l'initiative succède au programme « Le français, ça compte! ».

154

visites en entreprise
de mars à fin juin 2023

20

entreprises orientées vers
l'Office québécois de la
langue française de mars
à fin juin 2023 depuis 2011

Un bilan très positif pour Le français, ça compte!

De janvier 2021 à janvier 2023

571

visites en entreprise
de mars à fin juin 2023

104

entreprises orientées
vers l'Office québécois
de la langue française

Accueillez un stagiaire

Propulsé par la Fédération des chambres de commerce du Québec, ce programme propose des subventions salariales ainsi qu'un accompagnement individuel pour faciliter l'intégration des stagiaires de niveaux collégial et universitaire et pour favoriser l'inclusion des personnes issues de la diversité.

426

demandes
traitées

Clans d'affaires

Plus de 250 participants

Les Clans d'affaires constituent un programme de réseautage où les participants se rencontrent à plusieurs reprises sur une période donnée pour s'aider à atteindre leurs objectifs professionnels.

Deux types de Clans sont proposés aux participants

- un programme à portée québécoise
- un programme à portée nationale

→ Les Clans d'affaires m'ont aidé à tisser des liens avec des personnes que je n'aurais jamais eu l'occasion de rencontrer autrement.

→ Ben Soussan | Directeur de la création | Niveau 2 Productions

Programme d'aide aux petites entreprises touristiques du Québec

En collaboration avec la Fédération des chambres de commerce du Québec, la Chambre a octroyé du financement aux petites entreprises touristiques du Grand Montréal au début de l'hiver 2023 afin qu'elles puissent améliorer leur expérience client. Les entreprises financées ont pu effectuer l'achat d'équipements et des améliorations locatives en préparation de la saison estivale. Ce programme s'inscrit dans le cadre du Fonds d'aide au tourisme (FAT), mis sur pied par le gouvernement du Canada.

19

entreprises financées

650 000 \$

distribués

Droit au plan IA

À l'hiver 2023, en collaboration avec Scale AI, la Chambre a accompagné une toute première cohorte nationale composée d'entreprises souhaitant incorporer des solutions d'intelligence artificielle dans leurs chaînes d'approvisionnement. Plus d'une douzaine d'entreprises provenant de Montréal, Toronto, Vancouver et Ottawa y ont participé afin de développer leurs feuilles de route personnalisées.

Assurances collectives

La Chambre propose des avantages sociaux collectifs aux entreprises de 5 à 50 employés et aux travailleurs autonomes. Plus de 30 000 entreprises ont choisi le Régime et 3000 nouveaux groupes y adhèrent chaque année.

SERVICES ACCLR TALENTS

Les services Acclr - Talents proposent des solutions concrètes aux enjeux de main-d'œuvre des entreprises du Grand Montréal. Ils offrent ainsi des services en matière de recrutement de talents, de préparation de la relève et de développement de compétences linguistiques.

Trois réponses aux défis liés à la main-d'œuvre

Des sondages menés par la Chambre auprès du milieu des affaires révèlent que le manque de personnel constitue l'une des préoccupations centrales des entreprises et que la situation pose plus que jamais un frein à la croissance. Dans ce contexte, nos équipes ont proposé trois programmes en 2022-2023 afin d'apporter des solutions adaptées à la nouvelle réalité du marché du travail.

Ces programmes ont parallèlement contribué à l'intégration professionnelle pleine et entière de personnes sous-représentées sur le marché du travail en raison de leur âge, de leur appartenance à une communauté culturelle ou autochtone, d'une situation de handicap, de leur expression de genre ou de leur orientation sexuelle. Ils sont réalisés avec la participation financière du gouvernement du Québec.

Passerelle sectorielle

Cette solution de jumelage virtuelle et gratuite entre des candidats et candidates et des entreprises montréalaises a pour objectif d'accélérer l'intégration des talents issus de la diversité sur le marché du travail. Par sa mission, Passerelle sectorielle permet aussi aux organisations de développer et d'adopter de bonnes pratiques en matière d'équité, de diversité et d'inclusion. Nous avons la conviction que les équipes non homogènes bénéficient d'une grande intelligence collective et sont plus performantes.



311 entreprises accompagnées

6 273 entrevues organisées

De janvier 2021 à juin 2023

Maintien en emploi

Augmenter la rétention du personnel est une solution concrète et efficace aux défis liés à la main-d'œuvre. C'est dans cet esprit que la Chambre a mis sur pied à l'hiver 2023 un service de maintien en emploi destiné aux entreprises de la métropole. Cette initiative est venue offrir aux PME un accompagnement dans la planification et le déploiement d'actions pour favoriser la rétention de leur personnel. Le service de maintien en emploi s'est adressé plus particulièrement aux personnes issues de la diversité afin que celles-ci puissent développer leur plein potentiel à l'interne.

12

entreprises accompagnées

Programme déployé en seulement 2 mois par notre équipe Acclr - Talents



Mentorat inc.

C'est avec de fierté qu'est né en début d'année 2023 Mentorat inc., une initiative des services Acclr - Talents pour aider les entreprises montréalaises à mettre sur pied un programme de mentorat inclusif et à en assurer le succès. Le programme représente une occasion privilégiée pour les personnes issues de la diversité d'accroître leur sentiment d'appartenance envers leur organisation, d'acquérir de nouvelles compétences et de favoriser leur développement professionnel et personnel.

68 entreprises participantes

50 programmes de mentorat inclusif implantés en entreprise

140 personnes formées aux principes du mentorat inclusif

Programme conçu en 2 mois, puis déployé pendant 8 mois par notre équipe.

MONTRÉAL RELÈVE

Montréal Relève est responsable de l'action relève de la Chambre au sein des milieux scolaires de la métropole. En activité depuis plus de 25 ans, l'équipe propulse des projets de développement socioéconomique en vue de préparer une relève qualifiée pour la grande région de Montréal.

Monte dans les STIM

Dans un contexte où les femmes demeurent sous-représentées dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM), Montréal Relève a conclu une entente avec le Conseil emploi métropole, en collaboration avec le Regroupement des cégeps de Montréal, pour livrer le programme Monte dans les STIM, et ce, dès le début de l'hiver 2023 jusqu'à mars 2024.

Ce parcours de rencontres intervient auprès d'étudiantes du cégep actuellement inscrites dans un programme pouvant les amener à poursuivre un diplôme universitaire et une carrière liés à ces secteurs. Des ateliers, des séances de mentorat avec des personnes d'expérience selon les intérêts des participantes, ainsi que des rencontres avec des étudiantes universitaires inscrites dans un programme lié aux STIM sont réalisés.



50

étudiantes seront accompagnées grâce à des partenariats avec plusieurs cégeps lors de la livraison de la phase 2 du projet dès janvier 2024

Nous travaillons en français

Nous travaillons en français est un programme piloté de concert par la Chambre, l'Université Concordia et Montréal International. Des étudiants internationaux allophones en génie informatique sont jumelés à des mentors francophones du secteur pour favoriser une meilleure appropriation du vocabulaire professionnel et, ainsi, leur intégration au marché du travail québécois. Le programme est réalisé grâce à la participation financière du gouvernement du Québec.

11

étudiants internationaux en génie informatique ont été jumelés avec des professionnels du milieu pour rehausser leurs compétences en français.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA CCMM 2022-2023

PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Anik Trudel *

Cheffe de la direction
Lavery

VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Vickie Joseph *

Cofondatrice
Groupe 3737 et Fempreneures
Cofondatrice et présidente
V Kosmetik

PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION ET SECRÉTAIRE DU CONSEIL

Michel Leblanc *

Président et chef de la direction
Chambre de commerce du
Montréal métropolitain

TRÉSORIER

Benoit Lacoste Bienvenue *

Associé directeur - Province de Québec
Associé, Fiscalité internationale,
fusions et acquisitions
KPMG au Canada

PRÉSIDENT SORTANT

Pierre Laporte *

Administrateur de sociétés

MEMBRES DU CONSEIL

Isabelle Adjahi *

Vice-présidente, relations avec
les investisseurs et
développement durable
Lion Électrique

Grégoire Baillargeon

Président
BMO Groupe financier, Québec
Délégué du conseil
BMO Groupe financier, Québec

Marc-André Blanchard

Premier vice-président et chef,
CDPQ mondial et
Chef mondial de l'investissement
durable
CDPQ

Jennifer Chan *

Vice-présidente, Politique santé
et affaires gouvernementales
Merck Canada Inc.

Nassib El-Husseini

Président-directeur général
Les 7 doigts de la main

Marie-Josée Gagnon *

Présidente fondatrice
Casacom
Idéatrice
Brave

Habi Gerba

Présidente et porte-parole
Jeune Chambre de commerce de
Montréal

Présidente-designer
Gazelles

Présidente
Le Groupe AE

Sarra Ghribi

Fondatrice et présidente
Louelrobe/Loueltux

Philippe Johnson

Associé directeur
Davies, Ward, Phillips & Vineberg

Daniel Jutras

Recteur
Université de Montréal

Vincent Kou *

Chef des investissements
et du développement
Groupe Brivia

Benoit Lacoste Bienvenue *

Associé directeur - Province de
Québec
Associé, Fiscalité internationale,
fusions et acquisitions
KPMG au Canada

Grégoire Larroque

Vice-président,
Affaires économiques
CGI

Éric Martel

Président et chef de la direction
Bombardier inc.

Nadine Renaud-Tinker

Présidente - Direction du Québec
RBC Banque Royale

Reno Vaillancourt

Premier vice-président,
Relations du travail
Bell

Laurence Vincent

Présidente
Prével

MEMBRES OBSERVATEURS

Hélène Desmarais

Fondatrice et présidente exécutive
IVADO Labs

Fondatrice, présidente du conseil
et chef de la direction
Centre d'entreprises et
d'innovation de Montréal (CEIM)

Présidente du conseil
HEC Montréal

Elliot Lifson

Vice-président du conseil
Vêtements Peerless Clothing inc.

Erik J. Ryan

Vice-président exécutif, Stratégie,
marketing et relations extérieures
AtkinsRéalis

* Membre du comité exécutif

ÉTATS

FINANCIERS 2022-2023

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la
Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (l'« organisme »), qui comprennent le bilan non consolidé au 30 juin 2023, et les états non consolidés des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers non consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière non consolidée de l'organisme au 30 juin 2023, ainsi que des résultats non consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie non consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers non consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers non consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états non consolidés.

Notre opinion sur les états financiers non consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers non consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers non consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers non consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers non consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers non consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers non consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers non consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers non consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers non consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Demers Beaulne, S.E.N.C.R.L.⁽¹⁾

Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 22 septembre 2023

⁽¹⁾ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A133805

Chambre de commerce du Montréal métropolitain**Résultats non consolidés****Exercice terminé le 30 juin 2023****3**

	2023	2022
	\$	\$
Produits		
Projets spéciaux	7 986 063	9 394 219
Activités	3 966 822	3 820 161
Services aux membres	2 782 336	2 583 342
Autres produits	1 767 535	2 705 649
	16 502 756	18 503 371
Charges d'exploitation		
Projets spéciaux	5 715 940	6 803 076
Activités	2 637 223	2 283 089
Services aux membres	147 299	260 628
Frais d'exploitation	8 950 264	9 016 576
Amortissement des immobilisations corporelles	263 893	266 999
Amortissement des actifs incorporels	6 019	3 560
	17 720 638	18 633 928
Insuffisance des produits sur les charges avant autre élément	(1 217 882)	(130 557)
Autre élément		
Apport de la Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain	1 218 782	135 000
Excédent des produits sur les charges	900	4 443

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Évolution des actifs nets non consolidés

Exercice terminé le 30 juin 2023

4

	Investi en immobilisations corporelles \$	Investi en actifs incorporels \$	Non affecté \$	2023 Total \$	2022 Total \$
Solde au début	1 986 167	16 182	(1 261 760)	740 589	736 146
Excédent des produits sur les charges	(263 893)	(6 019)	270 812	900	4 443
Acquisition d'immobilisations corporelles	143 555	-	(143 555)	-	-
Acquisition d'actifs incorporels (note 10)	-	14 199	(14 199)	-	-
Solde à la fin	1 865 829	24 362	(1 148 702)	741 489	740 589

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Bilan non consolidé

Au 30 juin 2023

5

	2023	2022
	\$	\$
Actif à court terme		
Encaisse	1 209 998	1 606 930
Placement temporaire, intérêt au taux préférentiel moins un ajustement en fonction du capital, échéant en octobre 2023	1 000 000	7 600 000
Débiteurs (note 3)	3 542 294	2 583 990
Apports à recevoir	164 641	443 252
Frais payés d'avance	114 287	99 330
	6 031 220	12 333 502
Placements (note 4)	8 100	8 100
Immobilisations corporelles (note 5)	1 865 829	1 986 167
Actifs incorporels (note 6)	316 409	206 027
	8 221 558	14 533 796
Passif à court terme		
Créditeurs (note 8)	2 518 510	3 611 788
Comptes fournisseurs - organismes apparentés (note 9)	419 663	395 592
Cotisations reportées	1 365 419	1 315 949
Produits reportés (note 10)	2 347 232	7 727 233
	6 650 824	13 050 562
Incitatifs à la location reportés	829 245	742 645
	7 480 069	13 793 207
Actifs nets		
Investi en immobilisations corporelles	1 865 829	1 986 167
Investi en actifs incorporels	24 362	16 182
Non affecté	(1 148 702)	(1 261 760)
	741 489	740 589
	8 221 558	14 533 796

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

Au nom du conseil

 , administrateur

Benoit Lacoste Bienvenue

demersbeaulne
alliés en affaires



Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Flux de trésorerie non consolidés

Exercice terminé le 30 juin 2023

6

	2023	2022
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds provenant des apports	3 457 677	13 122 700
Rentrées de fonds provenant des cotisations des membres	2 550 811	2 330 743
Rentrées de fonds provenant de l'aide gouvernementale	-	1 104 080
Rentrées de fonds provenant des événements et des autres produits	5 119 607	2 897 173
Sorties de fonds destinées aux paiements des salaires, charges sociales et vacances	(7 196 941)	(6 967 610)
Sorties de fonds destinées aux paiements des biens et services reçus des fournisseurs	(10 592 096)	(9 943 450)
	(6 660 942)	2 543 636
Activités d'investissement		
Acquisition de placements temporaires	(4 000 000)	(13 760 000)
Produit de la disposition de placements temporaires	7 600 000	14 660 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	(143 555)	(63 842)
Acquisition d'actifs incorporels (note 10)	(192 435)	(207 515)
	3 264 010	628 643
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(3 396 932)	3 172 279
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	4 606 930	1 434 651
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	1 209 998	4 606 930
Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :		
Encaisse	1 209 998	1 606 930
Placements temporaires	-	3 000 000
	1 209 998	4 606 930

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain**Notes complémentaires****30 juin 2023**

7

1. Constitution et objectifs de l'organisme

L'organisme, constitué le 23 juin 1992 en vertu de la Loi sur la Chambre de commerce de Montréal et régi par la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, compte environ 8 000 membres et a pour mission principale d'être la voix du milieu des affaires montréalais et d'agir pour la prospérité des entreprises et de la métropole. L'organisme s'engage dans des secteurs clés du développement économique en prônant une philosophie d'action axée sur l'engagement, la crédibilité, la proactivité, la collaboration et l'avant-gardisme.

L'organisme n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL). Les NCOSBL font partie des PCGR canadiens.

Constatation des produits***Apports***

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Apports sous forme de biens et services

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les produits tirés d'apports sous forme de biens et services. Ceux-ci sont constatés lorsque leur juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces biens et services pour son fonctionnement courant.

Autres produits

Les revenus de billetterie provenant des frais d'inscription aux événements et les commandites sont constatés lors de la tenue de l'événement lorsque l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les cotisations des membres sont constatées selon la méthode linéaire sur la période des cotisations. La portion des cotisations facturées afférente à l'exercice suivant est comptabilisée à titre de cotisations reportées.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain**Notes complémentaires****30 juin 2023**

8

2. Méthodes comptables (suite)*Aide gouvernementale*

L'organisme a choisi de comptabiliser l'aide gouvernementale reçue à titre de produits plutôt qu'en réduction du coût des éléments auxquels elle se rapporte.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent l'encaisse et les placements temporaires, très liquides et facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, ayant une échéance initiale de trois mois et moins.

*Placements et autres organismes contrôlés non consolidés**Filiales*

L'organisme comptabilise ses participations dans des filiales selon la méthode de la comptabilisation à la valeur d'acquisition.

Organismes contrôlés non consolidés

L'organisme a choisi de ne pas consolider les autres organismes qu'il contrôle et de fournir de l'information pour chaque organisme contrôlé par voie de notes aux états financiers.

Autres placements

L'organisme comptabilise ses autres placements selon la méthode de la comptabilisation à la valeur d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Matériel informatique	3 ans
Mobilier et équipement	3 à 10 ans
Améliorations locatives	Durée résiduelle du bail

Chambre de commerce du Montréal métropolitain**Notes complémentaires****30 juin 2023**

9

2. Méthodes comptables (suite)*Actifs incorporels*

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans.

Le coût de l'actif incorporel inclut des frais de développement qui respectent les critères requis pour la capitalisation.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Incitatifs à la location reportés

Les incitatifs à la location reportés sont les avantages incitatifs à la location qui sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle du bail.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur. Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et des dérivés qui sont évalués à la juste valeur.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui touchent les éléments d'actif et de passif présentés, la divulgation de l'actif et du passif éventuel à la date des états financiers et les produits et les charges présentés pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes complémentaires

30 juin 2023

10

3. Débiteurs

	2023	2022
	\$	\$
Comptes clients	677 277	1 320 459
Comptes clients - Centre de commerce mondial de Montréal inc.	511 591	212 850
Comptes clients - Centre d'affaires Info entreprises (CAIE)	76 200	143 405
Comptes clients - Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain	2 165 918	467 005
Comptes clients - Fonds Ville-Marie	131 599	87 839
Provision pour mauvaises créances	(20 291)	(7 741)
	3 542 294	2 223 817
Taxes à la consommation à recevoir	-	173
Apport spécial de la Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain à recevoir	-	360 000
	3 542 294	2 583 990

4. Placements

	2023	2022
	\$	\$
Participations dans des filiales		
Accesum inc. (100 %)	100	100
Société en commandite Stationnement de Montréal (société contrôlée à 100 % par Accesum inc. et dont l'organisme est l'unique commanditaire)	500	500
Autres placements	7 500	7 500
	8 100	8 100

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes complémentaires

30 juin 2023

11

5. Immobilisations corporelles

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	348 333	242 593	105 740	104 483
Mobilier et équipement	509 049	158 526	350 523	339 971
Améliorations locatives	1 844 189	434 623	1 409 566	1 541 713
	2 701 571	835 742	1 865 829	1 986 167

Au cours de l'exercice, du matériel informatique complètement amorti a été radié pour un montant de 361 262 \$ (98 398 \$ en 2022).

6. Actifs incorporels

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Logiciels et sites Web	575 274	550 912	24 362	16 182
Système de gestion informatique de la relation client	368 081	76 034	292 047	189 845
	943 355	626 946	316 409	206 027

En 2022, des logiciels complètement amortis ont été radiés pour un montant de 17 966 \$ (aucun en 2023).

7. Facilités de crédit

L'organisme dispose de facilités de crédit disponibles sous la forme d'une marge de crédit d'un montant maximal autorisé de 500 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 0,9 %, garantie par une hypothèque mobilière de premier rang sur l'universalité des débiteurs présents et futurs et sous la forme de cartes de crédit corporatives d'un montant maximal autorisé de 25 000 \$. Au 30 juin 2023, la marge de crédit n'était pas utilisée.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes complémentaires

30 juin 2023

12

8. Crédoiteurs

	2023	2022
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	1 626 282	2 411 390
Salaires et vacances à payer	861 067	1 200 398
Taxes à la consommation à payer	31 161	-
	2 518 510	3 611 788

Au 30 juin 2023, les crédoiteurs incluent une somme de 76 040 \$ (40 779 \$ en 2022) à remettre à l'État.

9. Comptes fournisseurs - organismes apparentés

	2023	2022
	\$	\$
Comptes fournisseurs - Centre de commerce mondial de Montréal inc.	297 624	313 139
Comptes fournisseurs - Centre d'affaires Info entreprises (CAIE)	95 437	53 709
Comptes fournisseurs - Fonds Ville-Marie	26 602	28 744
	419 663	395 592

10. Produits reportés

	2023	2022
	\$	\$
Solde au début	7 727 233	5 663 145
Apports affectés à l'acquisition d'actifs incorporels encaissés	102 202	189 845
Apports affectés aux projets spéciaux encaissés	-	9 500 000
Apports affectés aux projets spéciaux constatés à titre de produits de l'exercice	(5 710 315)	(7 482 338)
Variation nette des produits reportés autres que des apports	228 112	(143 419)
Solde à la fin	2 347 232	7 727 233

L'apport affecté à l'acquisition d'actifs incorporels encaissés comprend un solde de 292 047 \$ (189 845 \$ en 2022). Au cours de l'exercice, 76 034 \$ ont été constatés à titre de produits.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain**Notes complémentaires****30 juin 2023**

13

11. Opérations entre apparentés

L'organisme a effectué les opérations suivantes avec des sociétés apparentées. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

	2023	2022
	\$	\$
Centre de commerce mondial de Montréal inc.		
(organisme contrôlé)		
Honoraires de gestion (produit)	285 910	250 000
Revenu de location	158 063	150 750
Autres revenus	53 880	53 880
Centre d'affaires Info entreprises (CAIE)		
(organisme contrôlé)		
Revenu de location	235 000	235 000
Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (fondation contrôlée)		
Apport (produit)	1 767 769	761 716
Honoraires de gestion (produit)	8 004	8 004
Fonds Ville-Marie (fonds contrôlé)		
Revenu de location	76 980	76 980
Honoraires de gestion (produit)	105 000	30 000

12. Apports sous forme de biens et services

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu des apports d'une valeur totale de 694 515 \$ (757 254 \$ en 2022) sous forme de services de publicité et d'autres services. Ces apports sous forme de biens et services sont comptabilisés dans les produits, et les services reçus sont comptabilisés dans les charges.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes complémentaires

30 juin 2023

14

13. Organismes contrôlés non consolidés

L'organisme contrôle le Centre de commerce mondial de Montréal inc., le Fonds Ville-Marie, le Centre d'affaires Info entreprises (CAIE) et la Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

De plus, l'organisme contrôle Accesum inc., une société qui agit à titre de commandité de la Société en commandite Stationnement de Montréal. L'organisme est aussi l'unique commanditaire de la Société en commandite Stationnement de Montréal.

Ces deux sociétés n'opèrent pas et il est prévu qu'elles seront dissoutes au cours des prochains mois.

Conformément aux méthodes comptables décrites à la note 2 aux états financiers, les sociétés susmentionnées n'ont pas été consolidées dans les états financiers de l'organisme. Les états financiers condensés de ces sociétés se trouvent aux pages suivantes.

Centre de commerce mondial de Montréal inc.

Cet organisme a pour mission principale d'appuyer, de former et de conseiller les entreprises, les associations sectorielles, les institutions et les organismes de développement de marchés extérieurs.

	2023	2022
	\$	\$
Bilan		
Total de l'actif	1 087 152	1 100 138
Total du passif	893 512	815 857
Actif net	193 640	284 281
	1 087 152	1 100 138
Résultats		
Total des produits	2 795 828	2 809 065
Total des charges	2 886 469	2 776 380
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(90 641)	32 685
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	(264 074)	130 144
Activités d'investissement	(21 295)	(7 953)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(285 369)	122 191

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes complémentaires

30 juin 2023

15

13. Organismes contrôlés non consolidés (suite)

Fonds Ville-Marie

Le fonds a pour mission principale de promouvoir le développement socio-économique de la Ville de Montréal.

	2023	2022
	\$	\$
Bilan		
Total de l'actif	2 996 936	3 019 862
Total du passif	237 718	225 594
Actif net	2 759 218	2 794 268
	2 996 936	3 019 862
Résultats		
Total des produits	691 803	176 877
Total des charges	726 853	895 926
Insuffisance des produits sur les charges	(35 050)	(719 049)
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	(320 952)	(207 064)
Activités d'investissement	179 262	19 217
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(141 690)	(187 847)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes complémentaires

30 juin 2023

16

13. Organismes contrôlés non consolidés (suite)*Centre d'affaires Info entreprises (CAIE)*

L'organisme a pour mission principale de fournir aux entreprises de plusieurs régions du Québec des renseignements d'ordre commercial sur les programmes, les services et les règlements des gouvernements provincial et fédéral.

La direction estime que l'organisme n'aura plus la capacité de poursuivre ses activités après le 30 septembre 2023, car la subvention responsable de 80 % des produits de l'organisme n'a pas été renouvelée au 31 mars 2023. Par conséquent, les états financiers ont été préparés sur la base de la valeur de liquidation de ses actifs et passifs en conformité avec les NCOSBL.

Les états financiers de l'organisme sont établis au 31 mars de chaque année.

	2023	2022
	\$	\$
Bilan		
Total de l'actif	531 579	518 662
Total du passif	385 395	317 699
Actif net	146 184	200 963
	531 579	518 662
Résultats		
Total des produits	1 674 009	1 672 237
Total des charges	1 728 788	1 699 785
Insuffisance des produits sur les charges	(54 779)	(27 548)
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	68 592	(132 794)
Activités d'investissement	-	(12 446)
Activités de financement	(15 000)	(15 000)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	53 592	(160 240)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes complémentaires

30 juin 2023

17

13. Organismes contrôlés non consolidés (suite)

Accesum inc. et Société en commandite Stationnement de Montréal

Accesum inc. a été constitué principalement pour agir comme commandité de la Société en commandite Stationnement de Montréal. L'organisme est l'unique commanditaire de la Société en commandite Stationnement de Montréal.

Cette dernière exploitait et gérait les activités relatives au stationnement tarifé suivant les conditions d'une convention intervenue avec la Ville de Montréal. Le 31 décembre 2019, la Ville de Montréal a résilié l'entente et le 1er janvier 2020, la Société en commandite Stationnement de Montréal a conclu un acte de cession avec la Ville de Montréal. Aucune autre activité n'est envisagée dans ces deux sociétés et leur dissolution est prévue au cours de l'exercice 2024.

Les états financiers consolidés d'Accesum inc. sont établis au 31 décembre de chaque année.

	2022	2021
	\$	\$
Bilan		
Total de l'actif	48 508	73 149
Total du passif	49 955	62 863
Total du capital	(1 447)	10 286
	48 508	73 149
Résultats		
Total des revenus	1 451	9 171
Total des dépenses	13 184	29 213
Perte nette	(11 733)	(20 042)
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	(26 533)	(7 739 456)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(26 533)	(7 739 456)

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes complémentaires

30 juin 2023

18

13. Organismes contrôlés non consolidés (suite)

Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

La fondation a pour mission principale d'administrer ses éléments d'actif et d'en affecter les produits afin d'assurer l'avenir financier à long terme de l'organisme.

	2023	2022
	\$	\$
Bilan		
Total de l'actif	5 886 186	5 526 090
Total du passif	2 176 350	839 455
Actif net	3 709 836	4 686 635
	5 886 186	5 526 090
Résultats		
Total des produits (négatifs)	892 361	(745 395)
Total des charges	1 869 160	814 208
Insuffisance des produits sur les charges	(976 799)	(1 559 603)
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	(285 374)	284 530
Activités d'investissement	301 578	(565 651)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	16 204	(281 121)

14. Aide gouvernementale

En 2022, de l'aide gouvernementale totalisant 991 091 \$ (aucune en 2023) relativement à la subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et de l'aide gouvernementale totalisant 112 989 \$ (aucune en 2023) relativement à la subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL) ont été comptabilisées dans les autres produits.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes complémentaires

30 juin 2023

19

15. Engagements

Les engagements pris par l'organisme en vertu de baux totalisent 5 693 056 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2024	1 033 406
2025	1 113 450
2026	1 128 876
2027	1 177 482
2028	1 239 842

L'organisme s'est engagé, en vertu d'un autre bail qui s'échelonne jusqu'en février 2025, à verser un montant d'environ 150 000 \$ par année. Par ailleurs, l'organisme sous-loue ce bail.

16. Instruments financiers

Les instruments financiers exposent l'organisme à divers risques financiers. Les risques financiers importants découlant d'instruments financiers sont résumés ci-dessous :

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'organisme est exposé au risque de crédit en raison de ses actifs financiers. L'organisme n'est exposé à aucun risque important à l'égard d'un client en particulier ou d'un tiers.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé au risque de liquidité en raison de ses passifs financiers.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments financiers à taux fixe exposent l'organisme à un risque de juste valeur, alors que ceux à taux variable exposent l'organisme à un risque de flux de trésorerie.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes complémentaires

30 juin 2023

20

17. Chiffres comparatifs

Certaines données de l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

